



VIRY NOUVEUIL

ACTUALITES

N°205 juillet 2026



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

Mail: mairie@virynouveau.fr

Police municipale TELEPHONE: 06 70 52 09 02

Dicton du mois: De juillet chaud vient un automne pendant lequel souvent il tonne.

Dates	Manifestations	Lieux
Du 04 au 14 juillet 	Fête de Viry-Nouveau Centre et brocante le 12 juillet	Place du 11 novembre
Mardi 14 juillet	Inauguration de la « charrue Fondeur » suivie de la Cérémonie au Monument aux Morts	Rassemblement devant la Mairie à 11h
Vendredi 31 juillet Vendredi 7 août Samedi 15 août Vendredis 21 et 28 août	Pétanque: Concours Challenge Michel LACHEROY Challenge Didier GOGUILLON Challenge Jean-Marc NEUBRAND	Terrain rue Racine 

NAISSANCE: BONNET Noah né le 09/06/2026

État civil

DECES: BOVE Jacques décédé le 20/06/2026 à l'âge de 90 ans

INFOS LOCALES

MARIAGE: PEROMET Vincent – BARDOUX Lucie le 30 mai 2026



CANICULE **Précautions à prendre:** il faut éviter l'exposition directe au soleil, aérer les pièces d'habitation, refroidir la température ambiante (persiennes, fenêtres fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre), humidifier l'atmosphère (une assiette pleine d'eau par pièce donne une idée de la sécheresse et la compense bien), boire au moins 1,5 l par jour et de préférence plus de 2l quand il fait très chaud.

Rappel aux aidants/voisins: éviter l'isolement. Chaque personne peut et doit s'inquiéter de ses voisins âgés et/ou de ses parents. Un simple coup de fil, une visite même courte pour vérifier que « tout va bien » en rappelant quelques conseils pour éviter la déshydratation. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la Mairie. **N° utiles:** le 15 pour les secours (SAMU), le 18 pour les pompiers, le 03 23 52 15 60 pour la Mairie.

S'inscrire sur le registre communal du "plan canicule" : Les personnes seules et dépendantes ont la possibilité de s'inscrire en mairie en vue d'une inscription sur un registre. En cas de forte chaleur, les personnes inscrites sont contactées par les services communaux.

CINE D'ETE La Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère reconduit le dispositif « Ciné d'été » pour l'année 2026. Des contremarques seront éditées permettant aux jeunes de moins de 25 ans résidant dans une des 48 communes membres de bénéficier d'une place de cinéma à 1,50€ à utiliser sur la période du 15 juin au 15 septembre 2026. Offre limitée à un ticket par virois. Pour toute information, s'adresser en mairie à compter du 15 juin.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouvrent à Tergnier du 6 juillet au 21 août, pour tous les enfants de 3 à 17 ans. **De 3 à 6 ans:** Maison de la Petite Enfance et **de 6 à 17 ans:** Odyssée. **Les horaires:** 9h-17h. Transport en bus possible. Les tarifs de l'an dernier sont maintenus. Pour tout renseignement, contacter le 03 23 57 27 11.

BONS SCOLAIRES AUX COLLEGIENS Comme chaque année, des bons scolaires sont disponibles en mairie à partir de fin juillet pour les collégiens Virois de la 6^e à la 3^e. Cette année, le montant est de 25€.

TRANQUILLITE VACANCES Les personnes désirant que le **gardien de police municipale** passe devant leur domicile pendant leur absence pour cause de vacances peuvent le **signaler en Mairie et/ou à la gendarmerie de Chauny**.

INFOS LOCALES

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2026/2027 Les parents d'élèves ayant des enfants susceptibles de fréquenter l'école de Viry-Nouveau pendant l'année scolaire 2026/2027, sont priés de le **faire savoir en Mairie**.



RECEVEZ NOS ALERTES COMMUNALES GRACE A PANNEAUPOCKET

La commune de VIRY-NOUREUIL est équipée de Panneau Pocket, l'application d'informations et d'alertes; dans le but d'être au plus proche de ses habitants. Elle lui permet de **transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et message de prévention**. L'administré met en favoris toutes entités qui l'intéressent: communes qui l'entourent, gendarmerie... **Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.**

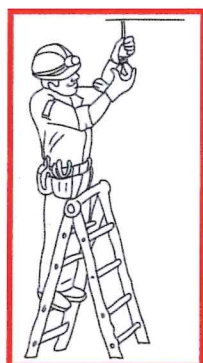


ENTRETIEN DES TROTTOIRS: QUELLES OBLIGATIONS POUR LES RIVERAINS?

En principe, l'entretien des voies communales et de leurs dépendances relève de la commune. Les dépenses d'entretien des voies communales constituent d'ailleurs des dépenses obligatoires pour celle-ci. Dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative générale, le **maire** peut toutefois, **par arrêté municipal, imposer certaines obligations d'entretien des trottoirs situés devant leur propriété**. Ces obligations **peuvent concerner le balayage, le désherbage, l'enlèvement des feuilles, le déneigement, le traitement du verglas**.

En 2024, le maire a pris un arrêté réglementant l'entretien des trottoirs. Les riverains doivent respecter les obligations prévues par l'arrêté. Le non-respect de l'arrêté peut faire l'objet d'un procès-verbal et être sanctionné par une contravention de 2^{ème} classe. L'obligation repose sur les pouvoirs de police du maire prévus par l'article L. 2212-2 du CGCT.

NOUVELLE ENTREPRISE



RAPPEL ENTREPRISE DE RAMONAGE



ELAGAGE DES ARBRES Tout propriétaire est tenu d'entretenir ses arbres pour éviter qu'ils ne causent **des nuisances aux voisins et aux infrastructures publiques**.

Selon le code civil, articles 671 à 673, **les plantations doivent respecter des distances minimales** par rapport à la limite séparative: les arbres de moins de 2 mètres doivent être plantés à au moins 0,5 mètre et ceux dépassant 2 mètres à au moins 2 mètres de la limite de la propriété. **Si les branches dépassent sur le terrain voisin**, le propriétaire doit **les couper** sur mise en demeure du voisin, tandis que **les racines et ronces peuvent être coupées directement par le voisin jusqu'à la limite séparative**.

L'élagage vise à **prévenir les risques** liés aux branches mortes ou envahissantes, **protéger la santé de l'arbre et garantir la sécurité des passants et des infrastructures**.

Le concessionnaire doit élaguer les arbres et les branches qui sont proches des emplacements des lignes aériennes d'électricité et qui nuisent à leur installation ou pourraient provoquer des courts-circuits par leur chute.

Les Maires peuvent ordonner l'élagage et l'abattage des arbres dangereux qui menacent la sécurité publique. Après mise en demeure sans effet, la commune peut réaliser les travaux aux frais du propriétaire défaillant. Le code de la voirie routière prévoit des amendes pouvant atteindre 1500€.

QUELQUES INFOS SUR LE CATHECHISME DANS NOTRE VILLAGE

L'équipe de catéchisme de Viry-Nouveau (paroisse Saint Momble en Chaunois) poursuit ses activités l'an prochain! Elle accueillera dès mi-septembre tous les enfants d'âge primaire à partir du CE2, une heure par semaine hors vacances scolaires. L'inscription est gratuite et l'horaire sera déterminé selon les disponibilités des participants.

Renseignements auprès de l'animatrice au **06 20 73 77 75**.

Venez nombreux!



Un point sur la saison 2025-2026 qui vient de se terminer. L'équipe **Fanion**, après plusieurs exploits en coupe de France, a fait un bon début avant de faiblir après la trêve. Elle assure son **maintien en D3** en **terminant 7^{ème}**. Pour l'équipe **Réserve**, bon début aussi et alors qu'elle avait participé à la poule montante, une erreur sur match a provoqué suspension et déclassement.

Les **séniors C** en critérium ont fait une honorable saison. Les **U12/U13** qui débutaient également ont bien figuré. Venons en **aux féminines**:

une saison remarquable pour la 2^{ème} saison d'existence. Elles sont **championnes de 2^{ème} groupe A**. Elles ne comptent **qu'une défaite pour 11 victoires avec 82 buts marqués** et seulement **12 encaissés**. Elles ont la meilleure attaque et la meilleure défense et **LEA**, l'avant-centre, **la meilleure buteuse du championnat**. **Bravo les filles** et félicitations à **Sandy PESANT**, l'entraîneur, pour son travail, ses compétences. Le tout dans un climat très amical. **Vivement la saison prochaine!**



LA BROCANTE DE L'ESVN



Le beau temps étant au rendez-vous, la **brocante organisée par l'ESVN** a connu un **beau succès**. Beaucoup d'exposants et de visiteurs!



On prépare le repas!!!



LA CHORALE CHRYSALIDE

Le samedi 13 juin la chorale **CHRYSLIDE** a chanté pour un mariage à Marle. Ensuite, direction Travecy où la chorale **Musico-chœur** célébrait son **25^e anniversaire**. Pour ces 25 ans d'existence, Travecy avait réuni les choristes de **Musico-chœur**, **Chrysalide**, **Resid en Chœur de Chauny** et les **Desibels de Marle**. Un bon groupe de chanteurs pour une belle prestation! Merci à Travecy pour l'accueil réservé aux choristes.

Le gâteau d'anniversaire des 25 ans du Foyer rural de Travecy



Prochaine prestation le vendredi 26 juin pour le concert de fin d'année dans la salle Jean Racine de Viry-Noureuil.

Le samedi 20 juin, **CHYSALIDE** a chanté pour un mariage à Chauny.



NINON CARPENTIER C'est avec une immense joie que nous avons appris la qualification de NINON, licenciée au Tennis Club de Viry, pour les internationaux de France à Roland Garros qui se sont déroulés début juin, catégorie Juniors. Cette compétition rassemble l'élite du tennis mondial. Après un match intense de 2h24, Ninon s'est inclinée en 2 sets 7/6 – 6/3 face à la chinoise Yu-Chen-Lu classée 49^{ème} du classement ITF junior.

Nul doute que Ninon reviendra encore plus forte l'année prochaine. C'est déjà formidable de pouvoir accéder aux réputées terres battues de Roland Garros. L'apprentissage vers l'élite continue.

Au niveau des résultats, nous félicitons également Lehna DUCROT qui poursuit sa progression. Elle a participé au 1^{er} TMC fédéral qui s'est tenu sur les terres battues au pied des remparts du Tennis Club de Boulogne-sur-Mer et après 2 victoires 15/1, elle s'est inclinée en finale contre la numéro 1 du tableau.

Les bonnes performances s'accumulent! Chez les jeunes garçons 11/12 ans, nos jeunes espoirs terminent 1ers de leur poule!

Notre tournoi annuel est programmé, il se déroulera de mi-août à début septembre. Les dates ne sont pas arrêtées. Il sera de nouveau un moment fort de la saison pour le Club, nous vous attendons nombreux pour y participer.

Nous allons également définir nos objectifs pour la prochaine saison lors d'une prochaine réunion de bureau.

En attendant, le TCVN vous souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous début septembre pour la prochaine saison tennistique.



LA PETANQUE VIROISE

Les manifestations prévues:

Lundi 6 juillet: concours de la fête au terrain Jean Racine à partir de 14h00.

Participation à la brocante du 12 juillet.

Lundi 13 juillet: concours de la fête au terrain Jean Racine à partir de 14h00.

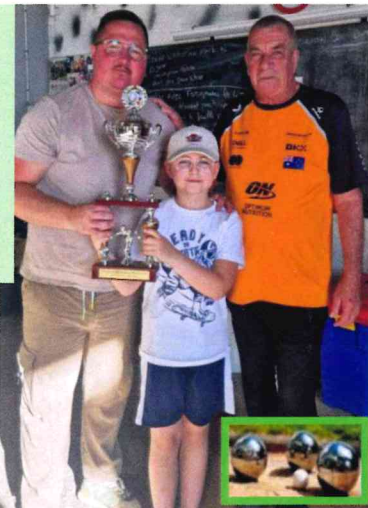
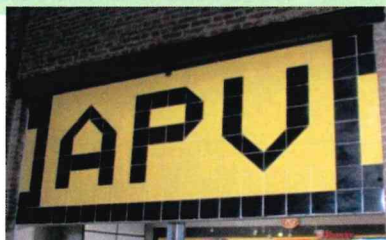
Vendredi 7 août: Challenge Michel LACHEROY.

Samedi 15 août: Challenge Didier GOGUILLON.

Vendredis 21 et 28 août: Challenge Jean-Marc NEUBRAND.



Le Challenge Christian STRZELECKI a vu la victoire de Jean-Pierre DUPONT suivi de Christopher BOURSET et de Logan BOURSET. BRAVO à tous les 3!



L'AMICALE DES PECHEURS VIROIS

Un énorme saule était tombé dans l'eau de l'étang de la Sablière depuis deux ans. Cet arbre n'est plus dans l'eau depuis le samedi 6 juin. Un grand merci à M. Jean-Pierre HENRY qui est venu avec son tracteur et son treuil. Merci également aux membres du Bureau présents pour ces gros travaux et à M. Nicolas Rousset venu avec sa barque.

Une chaîne a été mise provisoirement sur l'entrée du chemin de la Prairie.

Le Président de l'Amicale des Pêcheurs Virois

